Retraités du SCFP, âgés de 65 ans et plus : ce que vous devez savoir au sujet de vos garanties

Quand les employés du SCFP prennent leur retraite, ils continuent, ainsi que les personnes à leur charge, d'être couverts par la même assurance que lorsqu'ils travaillaient. C'est votre syndicat qui a négocié cet avantage pour vous.

Toutefois, lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans, les retraités de certaines provinces ont droit à des prestations couvertes par leur régime public provincial d'assurance maladie. Plusieurs provinces offrent aux personnes de 65 ans et plus des prestations additionnelles de soins de santé couverts, et cela peut avoir des répercussions sur la couverture dont vous bénéficiez dans le cadre du régime de Green Shield Canada (GSC), dont le SCFP est le promoteur.

Ce feuillet d'information présente les conséquences des régimes provinciaux d'assurance maladie sur les prestations que GSC vous verse à partir de l'âge de 65 ans pour les médicaments sur ordonnance et les examens de la vue.

Assurance médicaments

La plupart des provinces offrent aux personnes âgées de 65 ans et plus une assurance spéciale pour les médicaments sur ordonnance. Dans certaines provinces, la couverture n'est offerte qu'aux personnes âgées à faible revenu. Le tableau ci-dessous est un résumé de ce que chaque province offre comme couverture et de la façon dont le régime public se coordonne avec notre régime offert par GSC.

PROVINCE	Régime d'assurance médicaments	Coordination avec GSC
Colombie-	BC Fair PharmaCare Plan :	GSC paie jusqu'à ce que la
Britannique	Le régime ne s'adresse pas particulièrement	personne atteigne le
	aux personnes âgées. La franchise est	montant de la franchise du
	calculée en fonction des revenus. Il faut	régime provincial.
	s'inscrire.	
Alberta	Seniors Health Benefit :	Alberta Blue Cross est le
	Les personnes âgées de 65 ans et plus paient	premier payeur; GSC est le
	30 % des coûts des médicaments sur	deuxième payeur.
	ordonnance, jusqu'à concurrence de 25 \$ par	
	ordonnance.	
Saskatchewan	Seniors' Drug Program :	Le Seniors' Drug Program est
	Les personnes paient un maximum 25 \$ par	le premier payeur; GSC est le
	ordonnance. Il faut s'inscrire au programme	deuxième payeur.
	et avoir un revenu inférieur à 69 057 \$.	

PROVINCE	Régime d'assurance médicaments	Coordination avec GSC
Manitoba	Régime d'assurance médicaments du Manitoba : Le régime ne s'adresse pas particulièrement aux personnes âgées. Il faut s'inscrire. La franchise est calculée en fonction des revenus.	GSC paie jusqu'à ce que la personne atteigne le montant de la franchise du régime provincial.
Ontario	Programme de médicaments de l'Ontario : Les personnes âgées, dont le revenu est supérieur à 19 300 \$ (personne seule) ou à 32 300 \$ (couple), paient la première tranche de 100 \$ du coût total annuel des médicaments, et jusqu'à concurrence de 6,11 \$ de quote-part par ordonnance.	Le Programme de médicaments de l'Ontario est le premier payeur; GSC est le deuxième payeur.
Québec	Régime d'assurance médicaments de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ): Le montant maximum de la prime annuelle est de 636 \$. La franchise est de 21,75 \$ par mois, plus une quote-part de 37 % du coût des médicaments sur ordonnance. Le paiement maximum est de 93,08 \$ par mois ou 1 117 \$ par année.	La RAMQ inscrit automatiquement les personnes quand elles atteignent 65 ans. GSC ne paie aucuns frais, sauf si un médicament est médicalement nécessaire et qu'il ne figure pas dans la Liste des médicaments du Québec.
Nouveau-Brunswick	Il faut que le revenu soit de 17 198 \$ ou moins (personne seule) ou de 26 955 \$ ou moins (couple). La quote-part est de 9,05 \$ par ordonnance.	GSC continue de payer pour les retraités du SCFP. Les personnes qui bénéficient d'un régime privé ne sont pas admissibles au régime public.
Île-du-Prince- Édouard	Seniors' Drug Program: La franchise est de 8,25 \$, plus 7,69 \$ pour les honoraires des professionnels de la pharmacie (soit un total de 15,94 \$ par ordonnance).	GSC est le premier payeur; le régime public est le deuxième payeur.
Nouvelle-Écosse	Seniors' Pharmacare Program : Le montant maximum de la prime annuelle est de 424 \$ par année, et elle est basée sur le revenu. La quote-part est de 30 % des coûts des médicaments sur ordonnance, jusqu'à concurrence de 382 \$ par année.	GSC continue de payer pour les retraités du SCFP. Les personnes qui bénéficient d'un régime privé ne sont pas admissibles au régime public.
Terre-Neuve-et- Labrador	65Plus Plan : Le régime s'adresse aux personnes âgées à faibles revenus, qui reçoivent des prestations de la SV et le SRG. Elles paient 6 \$ par ordonnance.	GSC continue de payer pour les retraités du SCFP. Les personnes qui bénéficient d'un régime privé ne sont pas admissibles au régime public.

Examens de la vue

PROVINCE	Couverture provinciale des examens de la vue	Coordination avec GSC
Colombie-	Le Medical Services Plan (MSP) paie	GSC ne paie aucun des frais
Britannique	47,08 \$ pour un examen annuel courant de	pour un examen de la vue. Les
	la vue pour les résidents âgés de 65 ans et	retraités doivent payer eux-
	plus.	mêmes le reste des coûts.
Alberta	L'Alberta Health Care Insurance	L'AHICP paie.
	Plan (AHICP) paie 80,70 \$ pour un examen	
	de la vue pour les personnes âgées de	
	65 ans et plus.	
Saskatchewan	La province paie pour un examen annuel	GSC paie pour l'examen de la
	de la vue, mais seulement pour les	vue.
	personnes âgées qui bénéficient de l'aide	
	au revenu.	
Manitoba	Santé Manitoba paie 45,02 \$ pour un	GSC ne paie aucun des frais
	examen de la vue tous les 2 ans pour les	pour un examen de la vue. Les
	personnes âgées.	retraités doivent payer eux-
		mêmes le reste des coûts.
Ontario	L'Assurance-santé de l'Ontario couvre la	L'Assurance-santé de l'Ontario
	totalité des coûts pour un examen annuel	paie.
	de la vue.	
Québec	La province paie la totalité des coûts d'un examen annuel de la vue.	La province paie.
Nouveau-Brunswick	La province n'offre aucune couverture.	GSC continue de payer pour les
		retraités du SCFP.
Île-du-Prince-	La province n'offre aucune couverture.	GSC continue de payer pour les
Édouard		retraités du SCFP.
Nouvelle-Écosse	La province paie pour un examen de la vue	La province paie.
	tous les 2 ans.	
Terre-Neuve-et-	La province n'offre aucune couverture.	GSC continue de payer pour les
Labrador		retraités du SCFP.